

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

En exercice : 17
Quorum : 9
Présents : 16
Pouvoirs : 0

Date de convocation :

1er avril 2022

Date d'affichage :

12 avril 2022

Séance du 6 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le six avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sonia VALLET, Maire.

Présents : Sonia VALLET, Florence THULLIER, Abdallah MOHAMMED, Virginie HENNING, Xavier HALUT, Bernard BARELLE, Louis BENOIST, François BONTE, Claudette LASSELIN, Christian POIRET, Christine LUCIDARME, Catherine MILCENT-VION, Fabrice DERON, Dominique LAGANA, Bruno BOITEL, Chloé TAILLART.

Excusé : Fabien POIRET présent à partir de 20H20 (à partir du point 6) pouvoir à Sonia VALLET

Secrétaire de séance : Chloé TAILLART

Également présents : Thierry DEHOURS, Bruno TOURNAY

Projet de Béguinage – Garantie d'emprunts à NOREVIE :

Mme le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre du projet de construction d'un nouveau béguinage de 30 logements locatifs dans le prolongement de la résidence du Clos de la Plaine, NOREVIE a obtenu des décisions d'agrément de Douaisis Agglo en date du 21 décembre 2021.

NOREVIE sollicite un accord de principe de la Commune pour apporter une garantie d'emprunts sur les prêts suivants :

- Prêt PLUS Construction d'un montant de 1 248 863,00 € pour une durée de 40 ans au taux annuel d'intérêt du livret A + 0,60 %,
- Prêt PLUS Foncier d'un montant de 524 967,00 € pour une durée de 50 ans au taux annuel d'intérêt du livret A + 0,60 %,
- Prêt PLAI Construction d'un montant de 473 767,00 € pour une durée de 40 ans au taux annuel d'intérêt du livret A - 0,20 %,
- Prêt PLAI Foncier d'un montant de 243 737,06 € pour une durée de 50 ans au taux annuel d'intérêt du livret A - 0,20 %,
- Prêt PLS Construction d'un montant de 282 958,00 € pour une durée de 40 ans au taux annuel d'intérêt du livret A + 1,06 %,
- Prêt PLS Foncier d'un montant de 212 748,00 € pour une durée de 50 ans au taux annuel d'intérêt du livret A + 1,06 %,
- Prêt PLS Complémentaire d'un montant de 247 980,00 € pour une durée de 40 ans au taux annuel d'intérêt du livret A + 1,06 %,
- Prêt BOOSTER d'un montant de 450 000,00 € de 50 ans, au taux fixe de 1,10 % pendant 20 ans et au taux annuel d'intérêt du livret A + 0,60 % pendant 30 ans.
- Montant total des prêts : 3 685 020,06 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de donner un accord de principe sur la garantie de la Commune de ces prêts.

Le Conseil Municipal sera appelé à délibérer sur les contrats de prêts définitifs.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Sonia VALLET,
Maire de Lauwin-Planque